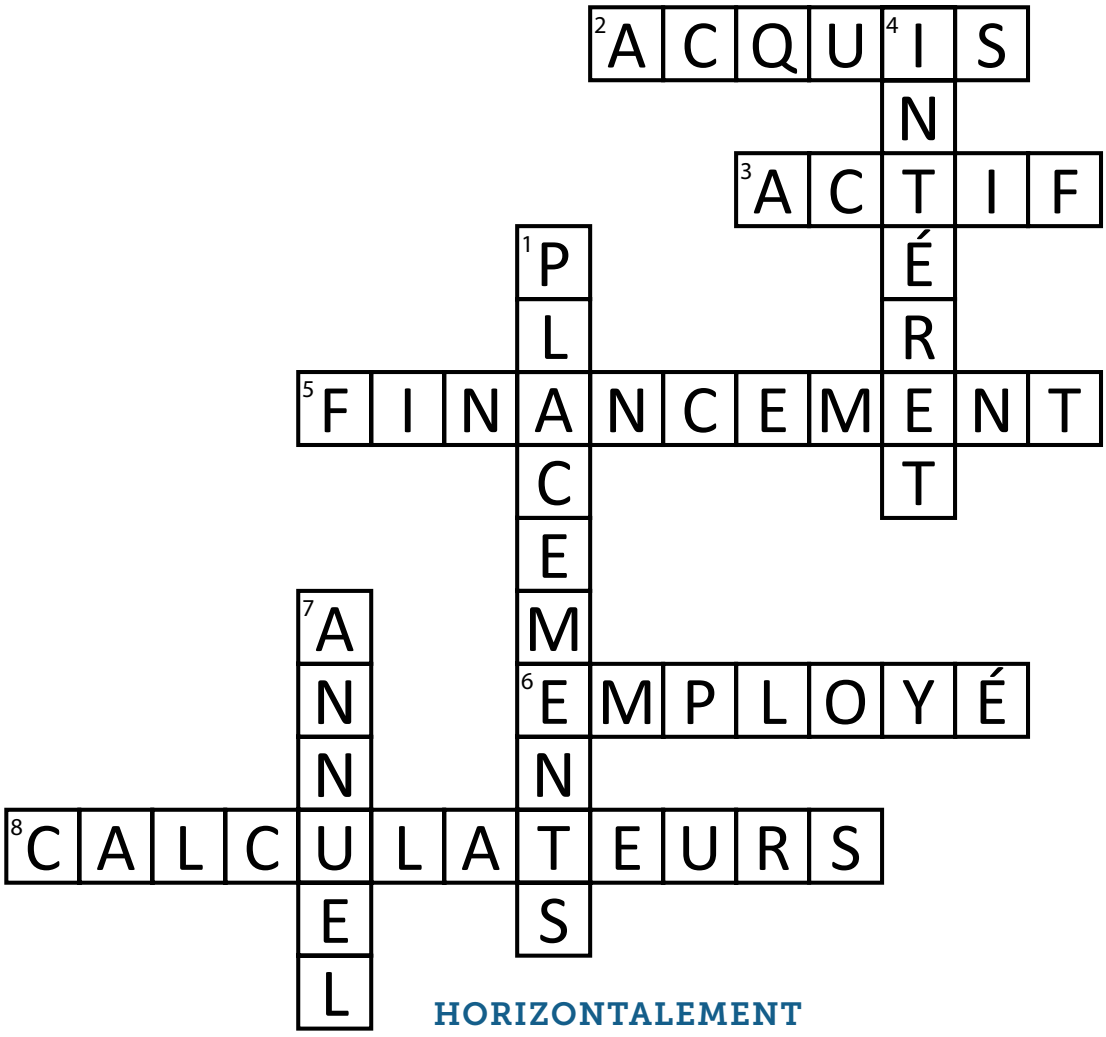
LE TEMPS D'UNE PAUSE



VERTICALEMENT

1. Le fonds de pension du RRP des hôpitaux du SCFP est composé de cotisations des employés, de cotisations des employeurs et de revenu des **PLACEMENTS**.

4. Le conseil des fiduciaires du RRP des hôpitaux du SCFP doit toujours agir dans le meilleur **INTÉRÊT** du Régime. Cela est connu sous le nom de devoir fiduciaire.

7. Le rendement d'un placement sur une période de 12 mois est connu sous le nom de taux de rendement **ANNUEL**.

HORIZONTALEMENT

2. « Bénéficier de droits **ACQUIS** » signifie que vous avez le droit de percevoir une pension du RRP des hôpitaux du SCFP.

3. La répartition des placements dans le portefeuille de placements du Régime est connue sous le nom de composition de l'**ACTIF**.

5. La Politique de **FINANCEMENT** est l'outil utilisé par le conseil des fiduciaires pour gérer les risques inhérents au Régime et pour aider à maintenir un statut totalement financé.

6. Pour utiliser le calculateur en ligne, assurez-vous d'avoir une copie de votre état des prestations de retraite de l'**EMPLOYÉ** à portée de main.

8. Estimez votre pension future en visitant vestcor.org/**CALCULATEURS.**